

Comme chaque année, les élus du **CSEC** ont demandé une mission d'assistance dans le cadre d'une consultation sur la situation économique et financière 2020 de **Framatome** et les premiers résultats 2021.

Grâce à la confiance que vous avez accordée à la **CFDT** lors des dernières élections, en tant que **1ère Organisation Syndicale**, nous pouvons vous restituer régulièrement ces différentes actualités !

➔ Impact Covid-19



Un contexte de crise sanitaire bien géré mais qui aura impacté l'exercice 2020 notamment avec une perte sur les ventes. Le collectif **Framatome** aura démontré une bonne capacité à s'adapter :

(télétravail généralisé, dispositif activité partielle, accord Covid, redémarrage des usines rapide à l'issue du 1er confinement). Pour 2020, 190 000 heures d'AP ont été déclarées avec une indemnité à recevoir de l'État de l'ordre de 2,2 millions d'€.

➔ Pas de retour de la participation !



Le 4 juin, les organisations syndicales ont participé à une réunion d'information sur la participation aux bénéficiaires.

Cette présentation a été assurée par notre Directeur Financier et Général M. Ponchon.

CONTEXTE : En 2017, à sa création **Framatome** a distribué de la participation aux bénéficiaires, car cette nouvelle Société sans dette et sans déficit ayant vendu ses titres à nos trois actionnaires (EDF, MHI et Assystem) a dégagé un bénéfice exceptionnel.

D'après le Directeur, notre Société est extrêmement saine et le plan d'économie a permis la réussite du redressement financier. **Framatome** poursuit cette stratégie de non-endettement en réalisant ses acquisitions sur ses fonds propres.

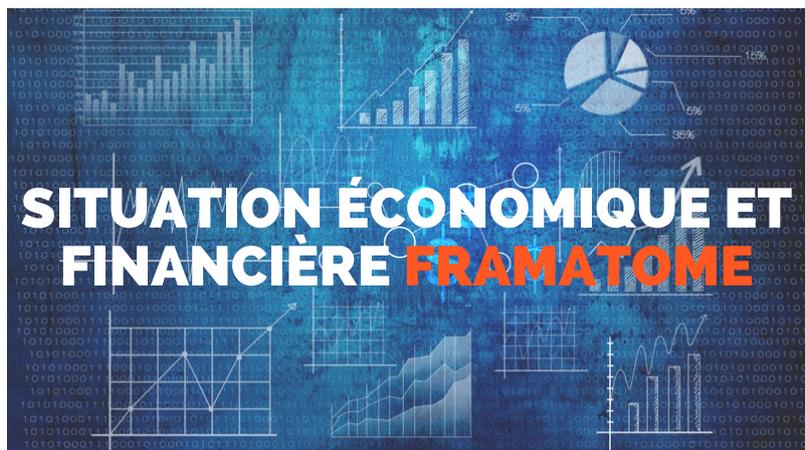
Contrairement à l'intéressement, le calcul de réserve de la participation aux bénéficiaires est issue d'une formule légale :

1/2 [Bénéfice Fiscal Net - 5% des Capitaux Propres] x [Masse Salariale / Valeur Ajoutée]

Il est donc nécessaire que le bénéfice fiscal soit supérieur à 5% des capitaux propres pour débloquer de la participation. Or, la situation saine de **Framatome** et l'importance de ses capitaux ne permettent pas de verser de la participation. La logique revient à dire que, si les actionnaires touchent davantage de dividendes, les salariés doivent avoir leur part. Si les actionnaires choisissent d'investir dans leur entreprise une partie significative des bénéficiaires (ce qui est le cas) alors les salariés ne toucheront pas de participation ! La **CFDT** demande donc de revoir un calcul plus favorable sur la participation aux bénéficiaires!

Si la **CFDT** comprend la logique derrière la formule légale de la participation, et soutient la stratégie de la Direction d'assurer un solide avenir économique et industriel pérenne pour **Framatome** ; nous prenons au rebond la position de la Direction qui est de privilégier l'intéressement dans sa politique de rémunération globale.

La négociation étant en cours, nous invitons la Direction à davantage prendre en compte nos propositions compte-tenu des bons résultats financiers de Framatome.



En synthèse, des résultats 2020 d'un bon niveau

Framatome réalise un EBITDA de 557 millions d'€, soit 12 millions de plus que le budget et ce, malgré la crise sanitaire.

Le cash-flow opérationnel s'élève à 350 millions d'€ soit plus de 61 millions de plus que le budget.

Les résultats financiers 2020 sont donc conformes au budget et la capacité à les réaliser dans le contexte pandémique est assez remarquable à souligner.

Ces bons résultats permettent de financer des investissements d'exploitations (près de 503 M€ immobilisés en 3 ans), de constituer une trésorerie solide pour près de 450 M€, de remonter 50 M€ aux actionnaires. De plus, cette situation positive permet d'améliorer le "pacte social" via de nombreux accords centraux ou locaux (NAO, intéressement, GPEC, ...). Cette souplesse financière peut ainsi contribuer à l'accompagnement de la stratégie de développement du Groupe et plus particulièrement à des acquisitions (Rolls Royce Nuclear Civil, Valinox SAS).

Le budget 2021 constuit comme 2020

Avec des enjeux spécifiques à chaque BU, le budget 2021 se veut très ambitieux.

- **Pour la BU IB**, au-delà de bonnes perspectives pour la France, le développement attendu passera par des activités aux États-Unis, sur Angra 3 et Koeberg. Avec l'implantation de filiales locales (Bulgarie, République Tchèque, Roumanie) cela devrait permettre de capter différentes parts de marché.
- **Pour la BU Fuel**, l'enjeu commercial concerne la signature du contrat UO2 avec **EDF**, ainsi que la conquête de nouveaux contrats avec les USA et l'Espagne. Les investissements devraient reprendre à un niveau soutenu (près de 126 millions d'euros).
- **Pour la BU I&C**, depuis la perte du contrat Akkuyu, le budget prévu paraît désormais ambitieux. Les enjeux se concentrent sur la bonne maîtrise des marges des contrats (Hanhikivi et Paks) et également sur l'intégration des sociétés acquises (Kft en Hongrie et Rolls Royce en France).
- **Pour la BU PCM**, de nombreux enjeux seront déterminants pour la BU, en terme de projets concernant la tenue des jalons HPC, la contractualisation des pré-commandes sur Sizewell et l'EPR 2. Sur Flamanville, la reprise des soudures et l'arbitrage final sur la prise en compte des coûts associés sera l'objet de toutes les attentions.
- **Pour la BU DTI**, 2021 devrait être une année avec une charge soutenue pour l'ingénierie, avec des perspectives d'augmentation des ventes externes en France et en Allemagne. La finalisation des négociations avec le Campus Siemens sera également un enjeu important.